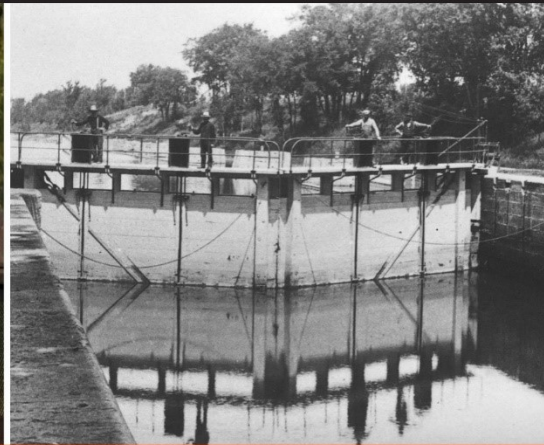




Parcs  
Canada

Parks  
Canada

Canada



Lieu historique national du Canada du

# Canal-de-Saint-Ours

**Plan directeur**

2021



© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le président et directeur général de l'Agence Parcs Canada, 2021.

PLAN DIRECTEUR DU LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA DU CANAL-DE-SAINT-OURS, 2021.

PDF : R64-580/2021F-PDF  
978-0-660-39118-2

*This document is also available in English.*

#### Note aux lecteurs

La santé et la sécurité des visiteurs, du personnel et de l'ensemble de la population canadienne sont de la plus haute importance. Parcs Canada suit les conseils et les orientations des experts en santé publique pour limiter la propagation de la COVID-19 tout en permettant aux Canadiens et Canadiennes de découvrir le patrimoine naturel et culturel du Canada.

Parcs Canada reconnaît que la pandémie de la COVID-19 peut avoir des effets imprévisibles sur le *Plan directeur du lieu historique national du Canada du Canal-de-Saint-Ours*. Parcs Canada informera les partenaires autochtones, les parties prenantes et le public de ces répercussions dans le cadre de la mise à jour annuelle sur la mise en œuvre de ce plan.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le plan directeur ou des questions connexes

#### **LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA DU CANAL-DE-SAINT-OURS :**

Lieu historique national du Canada du Canal-de-Saint-Ours  
2930, chemin des Patriotes  
Saint-Ours (QC) J0G 1P0

Tél. : 450-785-2212

Courriel : [info.canal@pc.gc.ca](mailto:info.canal@pc.gc.ca)

<https://www.pc.gc.ca/fr/lhn-nhs/qc/saintours>

*Sources des images de la page couverture*

*En haut, de gauche à droite : Parcs Canada (3 images)*

*En bas : Parcs Canada*

## Avant-propos



D'un océan à l'autre, les lieux historiques nationaux, parcs nationaux et aires marines nationales de conservation sont une source de fierté pour toute la population canadienne. Ils reflètent le patrimoine naturel et culturel du Canada et racontent qui nous sommes, y compris les histoires, les cultures et les contributions des peuples autochtones.

Ces endroits prisés sont une priorité pour le gouvernement du Canada. Nous sommes résolu à protéger le patrimoine naturel et culturel, à élargir le réseau d'aires protégées et à contribuer au rétablissement des espèces en péril.

Nous devons en même temps continuer d'offrir des activités et des programmes innovateurs sur place et à distance pour permettre à un nombre accru de Canadiens et de Canadiennes de faire l'expérience de ces destinations emblématiques et de découvrir l'histoire, la culture et l'environnement.

En collaboration avec les communautés autochtones et des partenaires clés, Parcs Canada protège et restaure les lieux historiques et parcs nationaux; permet aux gens de découvrir l'histoire et la nature et de s'en rapprocher; contribue à maintenir, pour les collectivités locales et régionales, la valeur économique de ces lieux.

Ce nouveau *Plan directeur du lieu historique national du Canada du Canal-de-Saint-Ours* vient appuyer cette vision.

Les plans directeurs sont élaborés par une équipe dévouée de Parcs Canada après de vastes consultations auprès de partenaires autochtones, d'autres partenaires et parties prenantes, de collectivités environnantes, et de visiteurs passés et présents. J'aimerais remercier tous ceux et celles qui ont contribué à ce plan pour leur dévouement et leur esprit de collaboration.

À titre de ministre responsable de Parcs Canada, j'applaudis à cet effort concerté, et j'ai le plaisir d'approuver le *Plan directeur du lieu historique nationale du Canada du Canal-de-Saint-Ours*.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Steven Guilbeault', written in a cursive style.

**Steven Guilbeault**

*Ministre de l'Environnement et du Changement climatique  
et ministre responsable de Parcs Canada*



## Recommandations

*Recommandé par :*



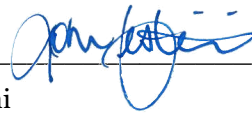
---

Ron Hallman  
*Président et directeur général*  
*Parcs Canada*



---

Andrew Campbell  
*Vice-président principal*  
*Direction générale des opérations*



---

John Festarini  
*Directeur*  
*Voies navigables au Québec*



## Résumé

Situé dans la vallée du Richelieu, le canal de Saint-Ours a été désigné en tant que site d'importance historique nationale en 1987. Ouvert à la navigation commerciale en 1849, le canal de Saint-Ours est devenu une composante clé le long de la rivière Richelieu, qui sert de trait d'union entre les vallées du Saint-Laurent et de l'Hudson. Ainsi, le canal sert au transport du bois et de diverses marchandises, dont des produits agricoles de la vallée du Richelieu, avant qu'il ne devienne, au cours des années 1970, un axe de navigation de plaisance ainsi qu'un espace récréatif à valeur patrimoniale.

Le lieu historique national, qui s'étend de part et d'autre de la rivière Richelieu, possède une quarantaine d'ouvrages de génie et d'infrastructures, incluant une écluse et la maison du Surintendant, auxquels s'ajoutent le barrage de Saint-Ours, servant à la régulation du niveau de la rivière Richelieu, ainsi que la passe migratoire Vianney-Legendre, permettant à plusieurs espèces de poissons, dont le chevalier cuirvé (*Moxostoma hubbsi*), à remonter la rivière.

Le présent plan directeur remplace celui de 2005 et présente la vision développée pour la gestion du site, et ce, pour la prochaine décennie. En tant qu'étape charnière le long de la rivière Richelieu, l'aménagement des différents secteurs du canal de Saint-Ours permettra de répondre davantage aux besoins de différents types de visiteurs et d'usagers, tout en permettant de commémorer, pour la région et les peuples autochtones, l'importance de la rivière Richelieu. Enfin, la biodiversité et l'environnement naturel exceptionnel du canal seront mis en valeur, tandis que les effets des changements climatiques, dont la crue des eaux, seront davantage connus et documentés, permettant une atténuation des impacts sur l'intégrité du site et des infrastructures. Trois (3) stratégies clés permettent d'appuyer la vision pour la gestion du lieu au cours de la prochaine décennie :

### **Stratégie 1 : Un joyau historique et paysager le long de la rivière Richelieu**

Cette stratégie vise à tirer profit de l'emplacement du site du Canal-de-Saint-Ours, qui enjambe la rivière Richelieu, afin d'en faire une étape charnière le long des itinéraires récréotouristiques de la région du Bas-Richelieu. Elle vise également à ce que les visiteurs comprennent davantage l'importance de la rivière au fil du temps, tant pour les peuples autochtones que pour le développement de la région. Enfin, elle vise aussi à ce que la richesse historique du canal soit mieux mise en valeur par des outils et des aménagements renouvelés.

### **Stratégie 2 : Un site offrant quelque chose pour tous**

Cette stratégie a pour but d'améliorer l'état et la pérennité des installations et des infrastructures du site, afin d'améliorer l'expérience des visiteurs et de mieux refléter les besoins des différents types d'usagers. L'appropriation des lieux par les visiteurs permettra d'augmenter le sentiment d'appartenance et de faire rayonner le canal.

### **Stratégie 3 : La richesse naturelle du site valorisée**

Cette stratégie vise à ce que la richesse naturelle du site soit valorisée afin de sensibiliser les visiteurs à la biodiversité et à l'environnement naturel exceptionnel du canal, incluant la passe migratoire Vianney-Legendre. Elle vise également à assurer la pérennité des infrastructures et à préserver l'intégrité commémorative du canal de Saint-Ours par l'atténuation des impacts liés à la crue des eaux.

La vision mise de l'avant dans le plan directeur servira de cadre pour l'établissement des priorités à l'égard de la gestion du lieu historique national pour la prochaine décennie. Parcs Canada favorisera un dialogue ouvert sur la mise en œuvre du *Plan directeur du lieu historique national du Canal-de-Saint-Ours*, pour s'assurer que le plan demeure pertinent et significatif.

## Table des matières

Avant-propos .....	iii
Recommandations .....	v
Résumé .....	vii
1.0 Introduction.....	1
2.0 Importance du lieu historique national du Canal-de-Saint-Ours .....	4
3.0 Contexte de planification .....	4
4.0 Élaboration du plan directeur .....	6
5.0 Vision .....	7
6.0 Stratégies clés.....	8
7.0 Évaluation environnementale stratégique .....	11
<b>Cartes</b>	
Carte 1 : Cadre régional .....	2
Carte 2 : Lieu historique national du Canal-de-Saint-Ours .....	3







## 1.0 Introduction

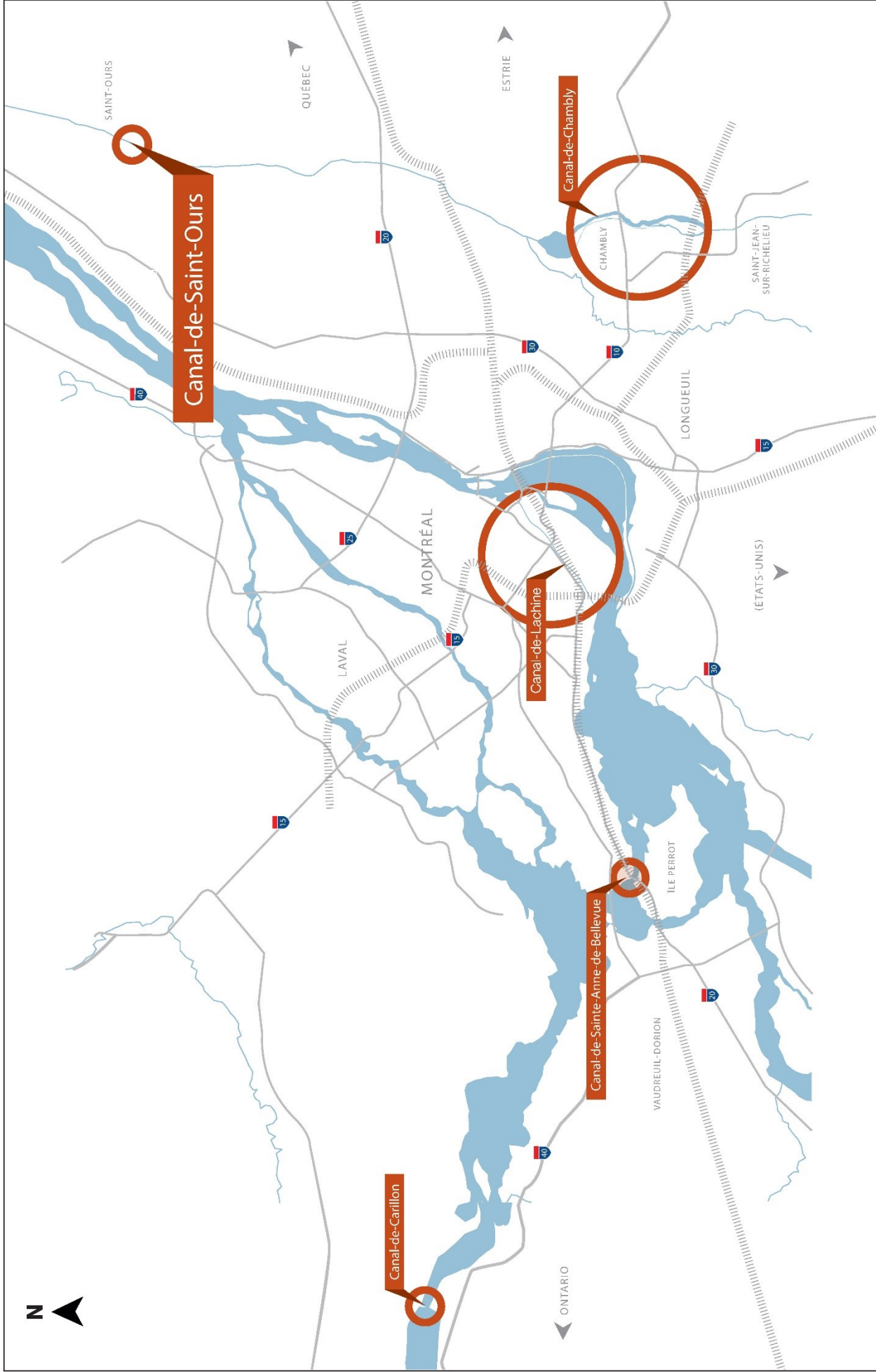
Parcs Canada administre l'un des plus beaux et des plus vastes réseaux de lieux naturels et historiques protégés du monde. Son mandat consiste à protéger et à mettre en valeur ces lieux pour que puissent en profiter les générations d'aujourd'hui et de demain. La gestion stratégique et axée sur le futur de chaque lieu historique national, parc national, aire marine nationale de conservation et canal historique administré par Parcs Canada appuie la vision de l'Agence :


*Les trésors historiques et naturels du Canada occuperont une place de choix au cœur de la vie des Canadiens, perpétuant ainsi un attachement profond à l'essence même du Canada.*

En vertu de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*, Parcs Canada doit préparer un plan directeur pour chaque lieu historique national administré par l'Agence. Le *Plan directeur du lieu historique national du Canada du Canal-de-Saint-Ours*, une fois approuvé par le ministre responsable de Parcs Canada et déposé au Parlement, permet de s'assurer que Parcs Canada respecte son obligation de rendre compte à la population canadienne en décrivant comment la gestion du lieu historique mènera à des résultats mesurables appuyant le mandat de l'Agence.

Les communautés autochtones, les parties prenantes, les partenaires et la population canadienne ont participé à la préparation du plan directeur, contribuant ainsi à l'établissement de l'orientation future du lieu historique national. Le plan décrit une orientation claire et stratégique pour la gestion et l'exploitation du lieu historique national du Canal-de-Saint-Ours en formulant une vision, des stratégies et des objectifs clés. Parcs Canada rendra compte chaque année des progrès accomplis vers l'atteinte des objectifs du plan directeur, et il procédera à l'examen de ce dernier tous les dix ans (10) ou avant, au besoin.

Ce plan directeur n'est pas une fin en soi. Parcs Canada favorisera un dialogue ouvert sur sa mise en œuvre, pour s'assurer qu'il reste pertinent et significatif. Le plan sera l'axe autour duquel s'articulera l'engagement continu, et la consultation, le cas échéant, à l'égard de la gestion du lieu historique national du Canal-de-Saint-Ours dans les années à venir.



<b>RÉGION</b>	VOIES NAVIGABLES AU QUÉBEC	 SITES DES CANAUX HISTORIQUES DE PARCS CANADA (QUÉBEC)	0 5 10 15km 2021	<b>CADRE RÉGIONAL</b>	<b>CARTÉ 1 DE 2</b>
---------------	----------------------------	---	---------------------	-----------------------	---------------------



LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANAL-DE-SAINT-OURS

CARTE 2



- PARCS CANADA
- COUVERT VÉGÉTAL
- BÂTIMENTS EXISTANTS
- BÂTIMENTS DISPARUS
- TRACES ANCIENS
- LIMITES

VILLES  
SAINT-OURS  
SAINT ROCH DE RICHELIEU

## 2.0 Importance du lieu historique national du Canal-de-Saint-Ours

Au sein de la vallée du Richelieu, le canal de Saint-Ours se trouve sur le territoire ancestral de peuples autochtones depuis des temps immémoriaux. Le canal de Saint-Ours est situé sur les territoires des municipalités de Saint-Ours et de Saint-Roch-de-Richelieu, au Québec. De pair avec le canal de Chambly, il est un élément significatif de la navigation le long de la rivière Richelieu et du lac Champlain qui unit les fleuves Saint-Laurent et Hudson, aux États-Unis, reliant les villes de Montréal et de New York. En tant que composante du réseau des canaux historiques au Canada, le canal de Saint-Ours se distingue avant tout par son barrage et sa passe migratoire (dont les premières structures ont été construites dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle), qui font partie intégrante du lieu.

Avant sa canalisation, la rivière Richelieu s'est d'abord démarquée en tant qu'axe de communication, en raison de sa localisation stratégique. Son rôle dans le développement de la région est multiple : axe de subsistance et d'échanges entre les Premières Nations, axe d'exploration, de découvertes et de colonisation, ainsi qu'axe militaire stratégique. Ouvert à la navigation en 1849, le canal de Saint-Ours a été construit à des fins commerciales, contribuant au rôle de trait d'union que représente la rivière Richelieu entre les vallées du Saint-Laurent (Canada) et de l'Hudson (États-Unis). Ainsi, le canal de Saint-Ours servait au transport du bois et de diverses marchandises, dont des produits agricoles de la vallée du Richelieu, avant qu'il ne devienne, au cours des années 1970, un axe de navigation de plaisance ainsi qu'un espace récréatif à valeur patrimoniale. Le lieu historique national du canal de Saint-Ours commémore, avec le canal de Chambly, le rôle joué par ces voies navigables, aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, à l'intérieur d'un réseau de canaux reliant Montréal à New York.

Le lieu historique national, d'une superficie de près de 50 000 mètres carrés qui s'étend de part et d'autre de la rivière Richelieu, possède une quarantaine d'ouvrages de génie et d'infrastructures, incluant une écluse et la maison du Surintendant. Aux infrastructures liées à l'opération du canal s'ajoute le barrage de Saint-Ours, qui est une infrastructure publique essentielle à la régulation du niveau de la rivière Richelieu, et ce, pour le bassin versant situé entre les villes de Saint-Ours et de Chambly. Notons aussi la présence de la passe migratoire Vianney-Legendre, qui se démarque par sa conception adaptée à plusieurs espèces de poissons, dont le chevalier cuirvé (*Moxostoma hubbsi*), une espèce en péril.

Ce n'est qu'en 1987 que le canal de Saint-Ours obtient son statut de lieu historique national, la *Commission des lieux et monuments historiques du Canada* (CLMHC) ayant oublié d'inclure le canal lors de la désignation des canaux canadiens d'importance historique nationale en 1929. Dans le cadre de cette désignation, le paysage et les éléments du paysage du canal de Saint-Ours sont identifiés d'importance historique nationale. À ceux-ci s'ajoutent diverses ressources culturelles qui contribuent à l'identité du lieu, notamment le tracé du premier canal, la maison du Surintendant, le hangar de pierre, des caissons conducteurs ainsi que des ressources archéologiques.

## 3.0 Contexte de planification

C'est en 2005 que le dernier plan directeur du lieu historique national du Canal-de-Saint-Ours a été approuvé par le ministre et déposé au Parlement. Ce plan proposait diverses orientations et stratégies de gestion visant : l'atteinte d'objectifs relatifs à la conservation et à la mise en valeur du paysage, des ressources culturelles et naturelles; la transmission des messages d'importance nationale et aux valeurs patrimoniales ; la fréquentation ; l'aménagement ; la gestion du lieu; et la coopération avec les partenaires et les parties prenantes.

Certains objectifs identifiés dans le plan directeur de 2005 ont été réalisés ou sont en voie de l'être, dont la réfection de la maison du Surintendant, les travaux d'entretien de la passe migratoire Vianney-Legendre, le développement d'une animation diversifiée sur le site, en collaboration avec les Amis du canal de Saint-Ours, de même que l'accroissement et le renouvellement des clientèles, notamment par l'ajout d'une offre de nuitées sur le site.

Le site bénéficie du dynamisme récréotouristique de la rivière Richelieu et du chemin des Patriotes (route 133), également surnommée la « route du Richelieu », une route touristique prisée par les cyclistes et motocyclistes pour ses attraits historiques et la beauté de ses paysages. Les visiteurs profitent du site pour faire des promenades et des pique-niques, ou pour observer les embarcations et l'opération de l'écluse.

L'installation, en 2016, de six (6) unités oTENTik sur l'île Darvard a permis d'offrir une offre de nuitées sur le site aux visiteurs. Après quatre (4) saisons en activité, le taux d'occupation moyen annuel des unités d'hébergement oTENTik se situe sous la barre des 40 %, ce qui laisse place à l'amélioration pour les années à venir. En 2019, la fréquentation du lieu était à la baisse par rapport à l'année précédente, avec plus de 26 000 visiteurs, tandis que la navigation était stable, avec 4 300 embarcations ayant transité par l'écluse. Tandis que les plaisanciers proviennent pour la plupart du Québec, les plaisanciers en provenance des États-Unis, qui représentaient 2,5% des éclusages en 2019, sont un marché important pour les canaux le long de la rivière Richelieu.

Dans le cadre du *Programme d'investissements pour les infrastructures fédérales*, des investissements de l'ordre de 7 millions de dollars ont été octroyés en 2015 afin de réaliser des travaux d'entretien différé au canal de Saint-Ours. À cet effet, des travaux de réfection des systèmes mécaniques, électriques et hydrauliques du barrage, la réfection de l'écluse et de la passe migratoire, de même que la réfection de certaines composantes de la maison du Surintendant (toiture et composantes mécaniques) ont été complétés à la fin 2020. Les structures historiques, ainsi que plusieurs autres biens, nécessiteront des interventions pour demeurer opérationnels et respecter des exigences en matière de sécurité. Les changements climatiques pourraient avoir une incidence sur l'état de certaines infrastructures et composantes paysagères du site au fil du temps. En fait, la récurrence des crues printanières et la propagation de l'agrile du frêne (*Agrilus planipennis*), une espèce exotique envahissante, sont des exemples concrets de cette réalité. Certains secteurs de l'île Darvard sont particulièrement vulnérables à cet égard.

Afin d'assurer une gestion concertée du lieu historique national, Parcs Canada travaille en collaboration avec des partenaires municipaux, régionaux, environnementaux, nautiques et touristiques, permettant ainsi d'accroître la visibilité du Canal-de-Saint-Ours dans la région. Les Amis du canal de Saint-Ours offrent, par le biais d'un permis, des activités diverses (événements, opération d'une boutique souvenir, etc.).

Quant aux communautés autochtones qui possèdent un lien traditionnel au territoire où est situé le lieu historique, dont les Nations W8banaki (Abénakis) d'Odanak, de Wôlinak,<sup>1</sup> et la Nation Kanien:keha'ka (Mohawk) de Kahnawá:ke, il n'y a aucun partenariat ou stratégie d'engagement établi à ce jour, quoique des démarches aient été initiées lors de l'exercice de vision réalisé avec les partenaires du lieu dans le cadre de la révision du plan directeur, en mars 2019. Les thèmes d'intérêt historique reliés au canal de Saint-Ours, notamment l'importance de la rivière Richelieu en tant qu'axe de communication militaire et commerciale depuis l'époque pré-contact, représentent une occasion d'inclure l'histoire des Premières Nations dans la gestion et la commémoration du lieu et de raconter une histoire du site qui soit inclusive des perspectives autochtones.

Le maintien des composantes du paysage culturel et naturel, nécessaires à la compréhension et à l'interprétation du lieu, le défi d'offrir des aménagements et une offre de service adaptée à une clientèle diversifiée, de même que les impacts des inondations et les espèces exotiques envahissantes sur le lieu, constituent les principaux enjeux qui ont amené Parcs Canada à se questionner sur les moyens et stratégies qui permettront de favoriser une approche de gestion concertée du lieu historique. Par ailleurs, la superficie et le morcellement du site sont des obstacles pour la fréquentation et la compréhension du lieu par les visiteurs. Le barrage, qui est la seule composante permettant de relier les deux (2) rives, crée également, par sa fonction, une contrainte pour l'accès, l'entretien et l'opération du site. En somme, la révision du plan directeur représente une occasion de statuer sur ces priorités et d'identifier une orientation stratégique.

---

<sup>1</sup> Les communautés d'Odanak et de Wôlinak sont représentées par le Grand conseil de la Nation Waban-Aki.

## 4.0 Élaboration du plan directeur

L'élaboration du plan directeur du lieu historique national du Canal-de-Saint-Ours a été appuyée par une stratégie de consultation auprès de la population et des diverses parties prenantes, afin de s'assurer que la nouvelle vision pour la gestion du site reflète les aspirations des visiteurs, des résidents des municipalités voisines, des plaisanciers, des parties prenantes locales et des communautés autochtones.

Préalablement à la préparation de l'ébauche du plan directeur, les partenaires et les parties prenantes ont été conviés à un exercice de vision pour l'avenir du canal. Tenu en mars 2019, l'exercice de vision s'est traduit par une journée de réflexion où les participants ont été invités à imaginer le canal de Saint-Ours de demain. Les idées recueillies dans le cadre de cet exercice ont permis de développer le contenu de l'ébauche du plan directeur.

Le processus de consultation publique dans le cadre de la révision du plan directeur d'un lieu historique national s'effectue généralement dans le cadre d'un événement public auquel sont conviées les parties prenantes. En raison de la pandémie mondiale de la COVID-19 (2020), Parcs Canada a mis en place des orientations sur la participation du public et les consultations, afin de permettre de poursuivre les activités de consultation en toute sécurité et pouvant être adaptées au contexte local et aux consignes sanitaires en vigueur. Dans le cadre des consultations publiques portant sur l'ébauche du plan directeur du LHN du Canal-de-Saint-Ours, la participation du public et les consultations par le biais de méthodes par voie numérique et à distance ont été privilégiées afin de respecter les mesures sanitaires applicables au Québec.

En mai 2021, Parcs Canada a lancé les consultations publiques virtuelles portant sur l'ébauche du plan directeur. Malgré le contexte de pandémie, différents moyens de rétroaction quant à l'ébauche du plan directeur du Canal-de-Saint-Ours ont été proposés, afin que toutes les personnes intéressées par les activités de consultation publique aient l'opportunité de participer. Parcs Canada a mis sur pied un site web à partir duquel il était possible de prendre connaissance du contenu de l'ébauche du plan directeur ainsi que d'obtenir tous les renseignements quant à la démarche de consultation, ce qui a permis de faciliter la participation des parties prenantes. Les faits saillants de l'ébauche du plan directeur ont également été présentés lors de deux (2) séances virtuelles, où la population et les divers organismes intéressés par la gestion et l'exploitation de ce lieu historique national ont été invités à se prononcer sur son contenu. Un sondage en ligne a également permis aux participants d'exprimer leur opinion et leur niveau d'adhésion aux stratégies, objectifs et cibles proposés dans l'ébauche du plan directeur.

La participation du Grand conseil de la Nation W8banaki (Abénakis) et la Nation Kanien:keha'ka (Mohawk) de Kahnawá:ke au processus de révision du plan directeur a également été sollicitée, considérant que ces communautés autochtones possèdent un lien traditionnel au territoire où est situé le lieu historique national du Canal-de-Saint-Ours. Le Grand conseil de la Nation W8banaki a fait part de son intérêt de collaborer avec Parcs Canada pour mettre de l'avant l'importance de la navigation le long de la rivière Richelieu pour la Nation W8banaki et de l'importance d'impliquer également la Nation Mohawk. Dans un esprit de réconciliation, Parcs Canada poursuivra ses efforts afin d'améliorer ses relations avec ces communautés, en misant sur la coopération et sur l'établissement de nouveaux partenariats, notamment dans la mise en œuvre du plan directeur du Canal-de-Saint-Ours.

Enfin, les résultats de la démarche de consultation publique ont été consignés dans un rapport de consultation qui a été publié à l'automne 2021. Le contenu du plan directeur a été révisé à la lumière des commentaires exprimés dans le cadre de ces différentes activités de consultation.



## 5.0 Vision

La vision ci-dessous exprime l'état souhaité pour le lieu historique national du Canal-de-Saint-Ours pour les dix (10) prochaines années.

*Les voies navigables gérées par Parcs Canada ont jadis constitué des liens vitaux pour le transport et l'activité économique du pays. Aujourd'hui encore, elles perpétuent avec fierté cette tradition dans de nombreuses collectivités canadiennes en contribuant à leur développement socioéconomique. Parcs Canada travaillera avec ses partenaires pour transformer les canaux, tant sur l'eau que sur les berges, en sites vivants et animés, en favorisant les loisirs, le tourisme et le développement économique, tout en préservant l'environnement naturel, historique et culturel pour les générations futures.*

*Le lieu historique national du Canal-de-Saint-Ours est bien ancré dans les collectivités environnantes de Saint-Ours et de Saint-Roch-de-Richelieu, qui contribuent à son intendance. Le site, qui offre un arrêt naturel le long de la rivière Richelieu, contribue à commémorer l'importance de la rivière pour les communautés autochtones, ainsi que dans l'histoire locale et régionale. L'identité du canal se transpose dans les efforts de mise en valeur des composantes historiques, contribuant ainsi à une meilleure compréhension et appréciation par les visiteurs.*

*En tant que véritable destination récréotouristique offrant des aménagements attrayants et accessibles, les visiteurs bénéficient d'un parcours amélioré au sein du site, où les différents secteurs du lieu traduisent les besoins d'une diversité des visiteurs et des usagers. L'appropriation des lieux par la collectivités environnantes est enrichie par une programmation et une offre de services diversifiée mise en place avec la collaboration de partenaires et de parties prenantes locales.*

*La richesse naturelle du lieu, mieux identifiée et protégée, contribue à la valorisation de l'environnement naturel exceptionnel du Canal-de-Saint-Ours. Les visiteurs sont sensibilisés et mieux informés quant à la biodiversité et la richesse naturelle des lieux. Mieux connus et documentés, les effets des changements climatiques, dont la crue des eaux, permettent une atténuation des impacts sur l'intégrité du site et des infrastructures. Enfin, les visiteurs apprécient la passe migratoire Vianney-Legendre comme lieu phare pour la protection et la diffusion des connaissances concernant les espèces en péril et autres espèces de la rivière Richelieu.*

## 6.0 Stratégies clés

Les trois (3) stratégies-clés présentées ci-dessous guideront la gestion du lieu pour les dix (10) prochaines années. Des objectifs plus précis et des cibles sont proposés pour chacune de ces stratégies-clés afin de mesurer, au cours des années à venir, les progrès vers l'atteinte de la vision. À moins d'indication contraire, il est prévu que ces objectifs soient atteints dans la période visée par le plan.

### **Stratégie clé 1 : Un joyau historique et paysager le long de la rivière Richelieu**

Cette stratégie propose de tirer profit de l'emplacement du site du canal de Saint-Ours, qui enjambe la rivière Richelieu, afin d'en faire une étape charnière le long des itinéraires récréotouristiques de la région du Bas-Richelieu. Elle vise à ce que la richesse historique du canal soit mieux mise en valeur et que les visiteurs comprennent davantage l'importance de la rivière au fil du temps, tant pour les peuples autochtones que pour le développement de la région. Enfin, par le biais d'aménagements et d'outils renouvelés, elle privilégie une meilleure appréciation de la richesse historique du site par les visiteurs.

**Objectif 1.1:** Le canal de Saint-Ours est reconnu comme une étape charnière le long des itinéraires récréotouristiques de la région du Bas-Richelieu

#### Cibles

- D'ici 2022, des initiatives avec les organismes touristiques de la région sont mises sur pied, afin de promouvoir le site au sein de l'offre récréative régionale (p. ex. : parcours touristiques thématiques).
- D'ici 2025, des actions de promotion, axées auprès des clientèles cibles du lieu (familles, plaisanciers, cyclistes et motocyclistes de la route du Richelieu), sont déployées.
- D'ici 2030, la hausse de la fréquentation des visiteurs du site et le nombre d'embarcations amarrées ont augmenté de 2 % annuellement.

**Objectif 1.2:** Le lieu contribue à la diffusion de l'importance historique de la rivière Richelieu pour la région

#### Cibles

- D'ici 2023, un dialogue est amorcé avec les communautés autochtones notamment afin d'identifier des moyens de collaboration afin de commémorer l'importance de la rivière Richelieu pour ces communautés.
- D'ici 2025, la mise en place de nouvelles initiatives ou expériences permet aux visiteurs de mieux comprendre la navigation le long de la rivière Richelieu au fil de l'histoire, notamment en lien avec le canal de Chambly.

**Objectif 1.3:** La richesse historique du lieu est mieux racontée à l'aide d'outils et des aménagements renouvelés

#### Cibles

- D'ici 2024, selon l'intérêt des communautés autochtones, un partenariat est mis en œuvre afin de partager à travers le site leurs perspectives et expériences (p. ex. : récits, histoire, savoir traditionnel, etc.).
- D'ici 2027, les outils d'interprétation, de promotion et de mise en valeur du patrimoine historique sont renouvelés afin de mieux refléter les besoins des visiteurs du canal de Saint-Ours.

## Stratégie clé 2 : Un site offrant quelque chose pour tous

Cette stratégie a pour but d'améliorer l'état des installations et des infrastructures du site afin d'assurer leur pérennité et d'améliorer l'expérience des visiteurs. Elle vise également à confirmer la vocation des différents secteurs du site en fonction des besoins des différents usagers, de même qu'à améliorer les expériences proposées. Enfin, l'appropriation des lieux par les citoyens, les organismes locaux et les municipalités adjacentes permettra d'augmenter le sentiment d'appartenance et de faire rayonner le canal dans la région.

**Objectif 2.1:** La condition des installations et des infrastructures s'améliore

Cibles

- D'ici 2025, un plan stratégique de gestion des biens est élaboré afin de protéger et de conserver le patrimoine naturel et culturel du canal.
- D'ici 2030, les ouvrages de génie du canal (condition évaluée comme étant « passable » en 2018), sont améliorés.
- D'ici 2030, au moins un (1) ouvrage historique du canal fait l'objet de travaux de réhabilitation (p. ex. : le tracé du premier canal ou le hangar de pierre).

**Objectif 2.2:** Les différents secteurs du site (rive Saint-Ours, Île Darvard, rive Saint-Roch) bénéficient de vocations mieux définies

Cibles

- D'ici 2024, des initiatives visant à améliorer la connexion entre le site et les collectivités environnantes sont mises en œuvre (p. ex. : ajout de signalisation, nouveaux aménagements, parcours touristiques, etc.).
- D'ici 2026, l'offre et l'expérience des nuitées sur le site sont revues et bonifiées.
- D'ici 2028, les visiteurs bénéficient d'un parcours amélioré entre les différents secteurs du lieu (la rive de Saint-Ours, l'Île Darvard et la rive de Saint-Roch).
- D'ici 2030, les aménagements d'au moins un (1) secteur du canal sont améliorés (rive Saint-Ours, île Darvard, ou rive Saint-Roch).

**Objectif 2.3:** L'appropriation des lieux par la communauté augmente, contribuant ainsi à faire rayonner le canal

Cibles

- D'ici 2024, au moins une (1) nouvelle initiative visant à bonifier la programmation et l'offre de service destiné aux clientèles cibles est offerte, en partenariat avec le milieu.
- D'ici 2030, le nombre d'activités permettant d'animer le site, menées par les partenaires, organismes ou citoyens, s'accroît.

## Stratégie clé 3 : La richesse naturelle du site valorisée

Cette stratégie vise à ce que l'identification de la faune et de la flore du lieu permette de sensibiliser les visiteurs à la biodiversité et à l'environnement naturel exceptionnel du canal. De plus, elle vise à atténuer, dans le contexte des changements climatiques, les impacts de la crue des eaux sur la pérennité des infrastructures et sur l'intégrité commémorative du lieu historique national du Canal-de-Saint-Ours. Enfin, cette stratégie vise à ce que la présence de la passe migratoire Vianney-Legendre sur le site contribue de façon significative à la protection et la diffusion des connaissances concernant les espèces en péril ou susceptibles de l'être de la rivière Richelieu.

**Objectif 3.1** : La biodiversité et l'environnement naturel du canal de Saint-Ours sont protégés et mis en valeur

Cibles

- D'ici 2022, un plan d'action pour la lutte contre l'agrile du frêne (*Agrilus planipennis*) est mis en œuvre.
- D'ici 2023, un inventaire de composantes fauniques et floristiques du lieu est réalisé, en collaboration avec des experts (ministères, universités, centres de recherche, etc.) et les collectivités locales.
- D'ici 2024, des activités et outils de sensibilisation pour encadrer la pêche récréative sur le site sont développés.
- D'ici 2027, la mise en œuvre de nouveaux outils de promotion, de sensibilisation et de mise en valeur de la faune et de la flore du site permet aux visiteurs d'apprécier davantage la biodiversité et l'environnement exceptionnel du canal.

**Objectif 3.2** : Les impacts de la crue de la rivière Richelieu sur le site sont mieux documentés et surveillés

Cibles

- D'ici 2023, des mesures temporaires sont mises en place afin d'assurer la sécurité des visiteurs et un maintien de l'offre de service du site (p. ex : accès au site, navigation, etc.).
- D'ici 2024, une étude des impacts de la crue des eaux sur l'intégrité des composantes du lieu est réalisée (p. ex. : infrastructures, berges, Île Darvard, etc.).
- D'ici 2026, des mesures d'adaptation et d'atténuation, visant à réduire les impacts de la crue des eaux sur les composantes du lieu, sont mises en place.

**Objectif 3.3** : La passe migratoire Vianney-Legendre est reconnue comme lieu phare pour la protection et la diffusion des connaissances concernant les espèces en péril de la rivière Richelieu

Cibles

- D'ici 2026, des initiatives de collaboration et des partenariats sont mis en place afin d'améliorer, sur le site, les installations dédiées aux chercheurs œuvrant à la protection des espèces en péril, notamment du chevalier cuivré (*Moxostoma hubbsi*).
- D'ici 2030, les aménagements et activités aux abords de la passe migratoire sont revus afin d'améliorer l'expérience de visite et la diffusion des connaissances aux visiteurs.

## 7.0 Évaluation environnementale stratégique

L'évaluation environnementale stratégique a pour objet d'intégrer les considérations d'ordre environnemental dans l'élaboration des politiques publiques, des plans et des propositions de programme afin d'appuyer la prise de décisions respectueuses de l'environnement. Conformément à la *Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes* (2010), une évaluation environnementale stratégique a été appliquée au *Plan directeur du lieu historique national du Canal-de-Saint-Ours*.

De nombreux effets positifs se produiront à la suite de la mise en œuvre du plan, par exemple : la réalisation d'un inventaire de composantes fauniques et floristiques et le développement d'outils de sensibilisation pour encadrer la pêche récréative sur le site. De plus, la présence de la passe migratoire Vianney-Legendre sur le site contribue de façon significative à la protection et la diffusion des connaissances concernant les espèces en péril ou susceptibles de l'être de la rivière Richelieu. Le plan directeur aidera à rapprocher les Canadiens de la nature en contribuant à la mise en œuvre de la *Stratégie fédérale de développement durable*. Le plan directeur appuie également l'objectif « populations d'espèces sauvages en santé » de la *Stratégie fédérale de développement durable*.

Certains objectifs et cibles, identifiées dans le plan directeur, pourraient éventuellement entraîner des effets environnementaux négatifs, notamment les nouvelles offres de service qui feront augmenter la fréquentation du lieu, et les travaux de réhabilitation des ouvrages historiques du canal. L'évaluation environnementale stratégique a permis de recenser des effets environnementaux possibles sur les ressources culturelles et les composantes du canal. Cependant, ces effets peuvent être atténués par une bonne planification, y compris le respect des périodes sensibles sur le plan de l'environnement afin de minimiser l'impact sur les espèces de poissons, des chauves-souris et d'oiseaux, une conception initiale appropriée des travaux ainsi que par la réalisation des évaluations d'impact pour les projets lorsque nécessaire.

Les commentaires des partenaires autochtones, des parties prenantes et du public ont été intégrés à l'évaluation environnementale stratégique et au plan directeur, selon le cas.

La mise en œuvre du plan directeur n'entraînera pas d'effets environnementaux négatifs importants. Les projets touchant le site seront évalués individuellement en vertu de la *Loi sur l'évaluation d'impact* ou de toute loi lui succédant, le cas échéant.